



## Retraites... comment réduire les inégalités

La réduction des inégalités n'est pas envisageable avec le régime par points, puisque c'est la totalité de la carrière qui compte.

- 1/3 des retraité-e-s perçoivent 909 euros nets mensuels (1000 euros bruts).
- En 2016, la pension moyenne de droit direct est de 1389 euros bruts (1294 euros nets) : 1065 euros pour les femmes, et 1739 euros pour les hommes.

L'écart entre les hommes et les femmes est de 38,8% de moins pour les femmes. Avec la réversion, cet écart se réduit à 25%. Au niveau des retraites complémentaires : à l'AGIRC, les retraites versées aux femmes correspondent à 40% de celles des hommes - 60% à l'ARRCO. L'écart se réduit, mais très lentement. Depuis 2015, le montant des pensions par rapport aux revenus d'activité décroît.

Le système à points, purement contributif, va accroître les inégalités. Delevoye a annoncé : « ... il n'y aura pas de point gratuit... ». Le filet de solidarité va être réduit à minima.

OUVRONS  
LE  
DÉBAT!

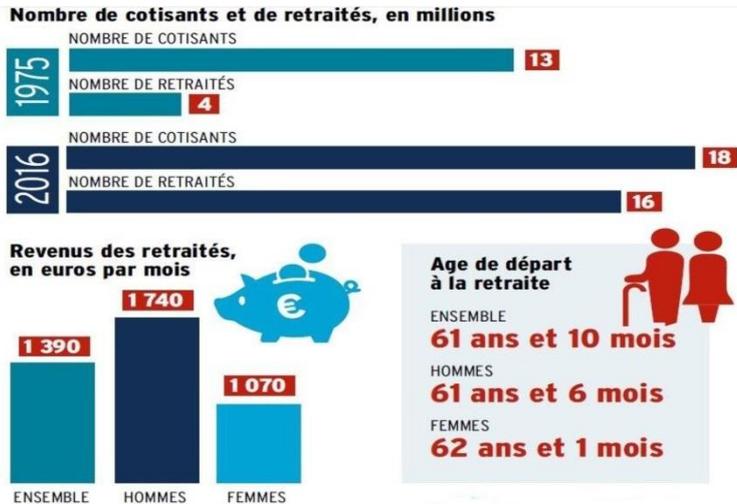
**Nous devons débattre du modèle d'égalité que nous souhaitons.**

Comment parvenir à un investissement égal des hommes et des femmes dans le travail social, l'éducation des enfants : pourquoi pas une réduction du temps de travail pour tous et toutes afin de permettre un meilleur partage ?

## Quel modèle de retraite cohérent doit-on mettre en place afin d'assurer une pension de droit direct ?

- Revenir à une durée normale de cotisation.
- Faire en sorte que toutes les femmes puissent se constituer un droit propre à la pension sans passer par la réversion (ne plus dépendre de droits dérivés).
- Permettre aux femmes de trouver un emploi : mettre en place des modes de garde qui y pourvoient.
- Egaliser les taux d'activité des hommes et des femmes : cela engendrera plus de cotisations qui rentrent, plus de moyens.

# Des droits familiaux qui compensent les inégalités de carrière ?



En cas de mise en place de droits réservés aux seules femmes, on assisterait à un enfermement des femmes dans leur rôle de mère.

En cas de droits pour les deux parents pour élever les enfants - dans 95% des cas, ce sont les femmes qui y ont recours, et c'est nuisible à la pension.

Si des droits sont prévus sans condition de cessation d'activité : les femmes seront également désavantagées puisqu'elles assurent la majorité des tâches ménagères.

## La solution passe donc par l'augmentation des droits directs à pension des femmes.

### Il faut :

- Renforcer le lien entre la pension et le meilleur salaire (et donc revenir sur les modes de calcul en vigueur).
- Instaurer une surcotisation patronale sur le temps partiel, car celui-ci est très favorable à l'employeur.
- Revenir sur les anciennes réformes et diminuer la durée de cotisation.
- Revenir sur l'indexation des pensions sur les salaires et non sur les prix !

**Toute solution pour améliorer les pensions des femmes améliorera forcément celle des hommes...**



**Pour en finir avec les inégalités salariales, qui s'amplifient en Retraite, SUD-Rail propose de plafonner les hauts salaires, de supprimer les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes, et d'augmenter les salaires en sommes uniformes.**